

Communiqué de presse
Signature d'une convention entre la FFN et l'UNSS



La Fédération Française de Natation (FFN) et l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) sont heureux d'annoncer la signature d'une convention qui a pour ambition de renforcer la place de la pratique de la natation auprès des jeunes des collèges et lycées.

Gilles Sezionale, Président de la FFN et Thibaud Vauzeilles, Directeur National Adjoint à l'UNSS, ont signé cette convention cette semaine dans les locaux de la FFN à Clichy.

L'UNSS et la FFN ont souhaité articuler cette convention autour de quatre axes :

L'accessibilité, l'innovation, la responsabilité et L'éducation (AIRE)



Une évolution est à noter quant à l'accès aux responsabilités et à l'engagement des jeunes. En effet L'UNSS et la FFN ont créé des passerelles pour permettre aux jeunes de poursuivre leur formation et d'exercer leur talent en obtenant par équivalence des diplômes de juges FFN et/ou certification de jeunes juges UNSS.

Cela sera mis en œuvre dès l'année scolaire prochaine avec en point d'orgue la formation de nombreux jeunes officiels UNSS pour être jeunes juges sur la Gymnasiade Normandie 2022.

Le souhait est donc de voir ces jeunes continuer de se former et de s'engager en étant juges dans des clubs de natation grâce à l'équivalence UNSS/FFN.



CONTACTS PRESSE FFN :

Nicolas MENANTEAU
01.70.48.45.54
06.81.05.51.07
nicolas.menanteau@ffnatation.fr

Charlotte DESPREAUX
01.70.48.45.56
06.23.25.32.60
charlotte.despreaux@ffnatation.fr